

Proposition d'assurance vie entière sans participation simplifiée

1. PERSONNE À ASSURER

Dans cette proposition, le mot « personne assurée » signifie une personne pour laquelle une demande d'assurance vie est effectuée. 1^{re} personne () Homme ○ Femme Prénom 2^e prénom Nom Date de naissance (j/m/a) Pays de naissance NAS Si la personne n'est pas citoyenne canadienne, indiquez la date à laquelle elle a reçu le statut d'immigrant admis (j/m/a) Adresse résidentielle (numéro et rue, numéro d'appartement) Ville Province/Territoire Code postal N° de téléphone principal : _____ _____ N° de téléphone au travail : _____ Profession: ____ Adresse de courriel :____ 2e personne (pour assurance payable au premier décès ou assurance payable au dernier décès) Homme Femme Prénom 2e prénom Nom Date de naissance (j/m/a) Pays de naissance Si la personne n'est pas citoyenne NAS canadienne, indiquez la date à laquelle elle a reçu le statut d'immigrant admis (j/m/a) Adresse résidentielle (numéro et rue, numéro d'appartement) Ville Code postal Province/Territoire N° de téléphone principal : _______ N° de téléphone au travail : ______ Adresse de courriel : ___ Profession: __ 2. PROPRIÉTAIRE O 1^{re} personne O 2^e personne O Personnes assurées 1 et 2 O Société ou autre entité 1 Propriétaire : Fournissez les renseignements sur chaque propriétaire qui n'est pas une personne à assurer ci-dessus. ¹Remplissez un formulaire de Vérification de l'identité, sociétés et autres entités 105848 FR O Homme ○ Femme Nom légal complet de la personne (prénom, 2e prénom, nom), société ou entité Date de naissance (j/m/a) NAS Profession Adresse résidentielle (numéro et rue, numéro d'appartement) Ville Province/Territoire Code postal N° de téléphone principal : ______ N° de téléphone au travail : _____ Lien avec la ou les personnes à assurer : _

La Financière Foresters et Foresters sont les noms commerciaux et les marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, Canada M3C 1T9) et de ses filiales.

3. D	ÉTAIL DE LA COUVERTURE	Âge à l'étab. 18 à 7	'0 Montant d'	assurance 10 00	00 \$ à 100 000	\$ Payabl	es jusqu'à	l'âge de 1	00 ans
	ant d'assurance : \$ N				0.100	ce conjoi	inte – der	nier décé	
	nts : O Garantie de décès accide	•					_		
Avena	OAv. d'ass. temporaire por			\$ O Exor	nération des p	rimes (dis	ponible un		
DEN	ISEIGNEMENTS SUPPLÉMEI	NTATDES		cas	d'une police su	ır une seu	ıle tête)		
	s cette section, « vous » et «		ndividueller	nent les perso	nnes assuré	es 1 et 2	, identifié	es à la se	ection 1.
	n présente assurance entraîner ctuellement en vigueur?	a-t-elle la résiliati	on ou la réd	uction d'une a	ssurance	1 ^{re} pers	_	2e perso	onne O non
re	ans l'affirmative, indiquez le re implissez l'état comparatif ou assurance vie requis dans vot	la déclaration de r							
1'	e personne :								
26	personne :								
2. Ve	euillez indiquer votre taille et v	otre poids actuels							
1 ^{re}	personne : Taille	O pi/po	Poids		○ lb ○ kg				
2 ^e	personne : Taille		Poids		○ lb ○ kg				
	vez-vous fait usage de produit oit, au cours des 12 derniers n		icotine, sou	s quelque forr	ne que ce	O oui	O non	O oui	O non
4. 0	UESTIONS SUR LES HABIT	UDES DE VIE							
	s cette section, « vous » et « v		ndividuellen	nent les perso	nnes assurée				
4.1	Avez-vous, au cours des cinq derr	ières années :				1 ^{re} pers	sonne	2 ^e pers	onne
a)	été reconnu coupable de trois coupable – ou faites l'objet d'a ou fait l'objet d'une suspension	accusations en instar	nce – pour coi	nduite avec facu	ıltés affaiblies	O oui	O non	O oui	O non
b)	fait usage de marijuana plus d narcotique, d'un barbiturique, sous prescription d'un médeci	le sept fois par sema d'un hallucinogène d	nine, d'héroïne ou d'autres su	e, de cocaïne, d	'un	O oui	O non	O oui	O non
) i 1	Au cours des dix dernières années coupable à des accusations d'acte nstance, ou avez-vous été en péri reçu un traitement ou du counselin nédicament non prescrit ou presc cesser cette consommation?	criminel, ou faites-vode de probation oung relativement à la	ous l'objet d'a de libération consommatio	accusations crim conditionnelle on d'alcool ou d'	ninelles en ou avez-vous un	O oui	O non	O oui	O non
4.3	Au cours des deux dernières anné	es,							
a)	vous êtes-vous adonné à quel- automobile, les courses de bat d'avion ultraléger, le deltaplan	eaux, le ski hors-pis	ste ou l'héliski	i, le parachutisn		O oui	O non	O oui	O non
b)	avez-vous piloté un avion en t					O oui	O non	O oui	O non
	Prévoyez-vous voyager à l'extérie du Royaume-Uni ou de l'Union eur des 12 prochains mois?					O oui	O non	O oui	O non
4.5	Résidez-vous au Canada depuis m	oins de 12 mois?				O oui	O non	O oui	O non
4.6	Buvez-vous chaque semaine plus	de 21 boissons alcoc	lisées?			O oui	O non	O oui	O non

SI VOUS AVEZ RÉPONDU « OUI » À UNE OU PLUSIEURS DES QUESTIONS POSÉES À LA SECTION 4, NE POURSUIVEZ PAS CETTE DEMANDE

	5. QUESTIONS À CARACTÈRE MÉDICAL Dans cette section, « vous » et « votre » signifient individuellement les personnes assurées 1 et 2, identifiées à la section 1.					
		1 ^{re} perso	nne	2e perso	nne	
5.1	Vous êtes-vous déjà vu refuser, différer ou offrir moyennant surprime une assurance vie ou une assurance maladies graves?	O oui	O non	O oui	O non	
5.2	A-t-on déjà diagnostiqué chez vous l'une ou l'autre des affections suivantes, a-t-on administré un traitement contre elles ou vous a-t-on informé que vous en présentiez les symptômes :					
a)	Crise cardiaque/angine de poitrine, maladie coronarienne (avec ou sans pontage, angioplastie ou mise en place d'endoprothèse vasculaire), anévrisme, insuffisance cardiaque congestive, cardiomyopathie ou cardiopathie congénitale?	O oui	O non	O oui	O non	
b)	Opération ou intervention cardiaque ou circulatoire, accident vasculaire cérébral (AVC) ou accident ischémique transitoire (AIT)?	O oui	O non	O oui	O non	
c)	Diabète, avant l'âge de 50 ans, neuropathie diabétique, rétinopathie ou amputation liée au diabète, bronchopneumopathie chronique obstructive, bronchite chronique, emphysème ou oxygénothérapie?	O oui	O non	O oui	O non	
d)	Hépatite B ou C, cirrhose ou tout autre problème du foie, cancer ou tumeur maligne (hormis les carcinomes basocellulaires), maladie de Crohn, colique ulcéreuse ou polypes du côlon non traités, dystrophie musculaire ou sclérose latérale amyotrophique, maladie chronique ou récurrente des reins ou maladie chronique des poumons ou du pancréas?	O oui	O non	O oui	O non	
e)	Dépression majeure ou trouble maniacodépressif, psychose bipolaire, schizophrénie, maladie d'Alzheimer, démence, maladie de Huntington, sclérose en plaques, lupus érythémateux systémique, maladie de Parkinson, paraplégie, quadriplégie ou maladie ou trouble neurologique?	O oui	O non	O oui	O non	
f)	Déficience congénitale ou êtes-vous actuellement handicapé?	O oui	O non	O oui	O non	
g)	Résultats positifs à un test de dépistage du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ou reçu un diagnostic de sida (syndrome d'immunodéficience acquise) ou para-sida (SAS)?	O oui	O non	O oui	O non	
5.3	Au cours de la dernière année, avez-vous perdu plus de 10 % de votre poids corporel (autrement qu'en suivant un régime)?	O oui	O non	O oui	O non	
5.4	Avez-vous, au cours des deux dernières années :					
a)	subi, ou vous a-t-on conseillé de subir, un électrocardiogramme, un tomodensitogramme, une scintigraphie osseuse, une IRM, une colonoscopie, un échocardiogramme, une biopsie ou une endoscopie (à l'exclusion des tests de dépistage motivés autrement que par la présence de symptômes)?	O oui	O non	O oui	O non	
b)	reçu le conseil de procéder à un bilan de santé, d'effectuer une consultation médicale, de subir un traitement ou une opération, de vous soumettre à un test diagnostique ou de vous présenter à un centre de prélèvements pour des analyses, sans que cela n'ait été effectué ou que les résultats en soient obtenus?	O oui	O non	O oui	O non	
5.5	Avez-vous, au cours des soixante derniers jours :					
a)	séjourné dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée, maison de soins infirmiers spécialisés, établissement psychiatrique, ou avez-vous reçu le conseil d'obtenir des soins infirmiers spécialisés, des soins palliatifs ou des soins médicaux à domicile en raison d'une maladie en phase terminale qui serait fatale au cours des 24 prochains mois?	O oui	O non	O oui	O non	
b)	eu recours à un fauteuil roulant en raison d'une affection chronique ou eu besoin d'aide afin d'accomplir l'une ou l'autre des activités quotidiennes suivantes : prendre des médicaments, prendre un bain, vous habiller, manger ou aller aux toilettes?	O oui	O non	O oui	O non	

SI VOUS AVEZ RÉPONDU « OUI » À UNE OU PLUSIEURS DES QUESTIONS POSÉES À LA SECTION 5, NE POURSUIVEZ PAS CETTE DEMANDE

6. AVENANT D'ASSURANCE VIE TEMPORAIRE POUR ENFANTS

Remplissez cette section pour chaque enfant à assurer aux termes de l'avenant d'assurance vie temporaire pour enfants. Remplissez la section 6 d'une proposition distincte s'il y a plus de six enfants à assurer aux termes de cet avenant.

1 ^{er} enfant					
Prénom			2 ^e prénom		Nom
O Garçon	○ Fille	- I	Date de naissance (j/m/a)		
Taille	_	O pi/po		○ lb — ○ kg	Lien avec la 1 ^{re} ou 2 ^e personne assurée
2e enfant			Poids —		
Prénom			2 ^e prénom		Nom
FIEIIOIII		_	2° prenom		NOITI
O Garçon	○ Fille		Date de naissance (j/m/a)	0	
Taille		O pi/po — O cm	Poids —	○ lb — ○ kg	Lien avec la 1 ^{re} ou 2 ^e personne assurée
3e enfant					
Prénom			2 ^e prénom		Nom
O Garçon	○ Fille	- [Date de naissance (j/m/a)		
Taille —		O pi/po — O cm	Poids —	○ lb — ○ kg	Lien avec la 1 ^{re} ou 2 ^e personne assurée
4 ^e enfant					
Prénom			2 ^e prénom		Nom
O Garçon	○ Fille	- [Date de naissance (j/m/a)		
Taille		O pi/po — O cm	Poids	○ lb ○ kg	Lien avec la 1 ^{re} ou 2 ^e personne assurée
5 ^e enfant					
Prénom			2 ^e prénom		Nom
O Garçon	○ Fille	- [Date de naissance (j/m/a)		
Taille —		O pi/po — O cm	Poids —	○ lb — ○ kg	Lien avec la 1 ^{re} ou 2 ^e personne assurée
6 ^e enfant					
Prénom			2 ^e prénom		Nom
O Garçon	○ Fille	- I	Date de naissance (j/m/a)		
Taille —		O pi/po — O cm	Poids —	○ lb — ○ kg	Lien avec la 1 ^{re} ou 2 ^e personne assurée

Antécédents médicaux des enfants 1. Une proposition d'assurance sur la tête d'un enfant a-t-elle déjà été refusée, différée ou modifiée? Oui O Non 2. Parmi les enfants, y en a-t-il qui soient nés prématurés et qui avaient un poids à la naissance inférieur à Oui O Non 2 livres (0,91 kg)? 3. Un enfant a-t-il été traité ou testé pour autisme, cancer, infirmité motrice cérébrale, cardiopathie Oui O Non congénitale, fibrose kystique, trisomie 21 ou dystrophie musculaire, ou eu un symptôme ou une indication d'une de ces affections? Un enfant souffre-t-il d'une autre déficience physique ou mentale, ou d'une maladie, affection, déficience, 4. Oui Non blessure ou trouble nécessitant un médicament, un traitement ou une opération? 5. Est-ce qu'un enfant prend des médicaments ou a-t-on recommandé un médicament, un traitement, des Oui O Non tests sanguins, une consultation avec un spécialiste, une radiographie, un ultrason, un ECG, une IRM, un tomodensitogramme, une biopsie, un examen endoscopique ou un test diagnostique qui n'a pas encore été effectué ou dont vous n'avez pas encore eu les résultats? 6. Oui O Non Est-ce qu'un des enfants identifiés à la section 6 réside à une adresse différente de celle de la personne assurée 1 ou 2, ou avec une personne qui n'a pas la tutelle légale de l'enfant ni une connaissance complète de ses antécédents médicaux? SI VOUS AVEZ RÉPONDU « OUI » À UNE OU PLUSIEURS DES QUESTIONS POSÉES CI-DESSUS, POUR L'UN OU L'AUTRE DES ENFANTS IDENTIFIÉS À LA SECTION 6, VEUILLEZ FOURNIR L'INFORMATION DEMANDÉE DANS LA SECTION RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES CI-DESSOUS. L'ENFANT POUR LEQUEL VOUS AVEZ RÉPONDU PAR L'AFFIRMATIVE À UNE OU PLUSIEURS DES QUESTIONS CI-DESSUS EST EXCLU DE CET AVENANT. Penseignements supplémentaires en rapport aux questions pour lesquelles vous avez répondu « oui » ci-dessus

Question	Nom de l'enfant

7. DEMANDE D'ADHÉSION	

La personne assurée est-elle membre de la Financière Foresters™?

1 ^{re} personne	2 ^e personne
O Oui	O Oui
O Non, considérez ceci comme ma demande d'adhésion	O Non, considérez ceci comme ma demande d'adhésion

Une lettre de bienvenue au sein de Foresters confirmant l'adhésion sera incluse dans la police, si elle est établie. Pour en savoir plus sur l'adhésion à Foresters et les bénéfices de membre, visitez www.foresters.com.

8. DÉSIGNATIONS DE BÉNÉFICIAIRES

Désignations révocables ou irrévocables: Tous les bénéficiaires sont révocables, sauf indication contraire. Toutefois, au Québec, la désignation du conjoint légal du propriétaire est irrévocable à moins d'indiquer explicitement que la désignation est révocable.

Si une personne mineure est désignée comme bénéficiaire, veuillez remplir la section Fiduciaire/administrateur.

New Mark and the delta market and the second section of the section of the second section of the section of the second section of the s		O Premier O Subsidiaire
Nom légal complet de la personne, société ou entité	Date de naissance (j/m/a)	
	O Révocable	
Lien avec la personne à assurer (le propriétaire au Québec)	○ Irrévocable	Part %
		O Premier
Nom légal complet de la personne, société ou entité	Date de naissance (j/m/a)	○ Subsidiaire
	○ Révocable	
Lien avec la personne à assurer (le propriétaire au Québec)	O Revocable O Irrévocable	Part %
		O Premier O Subsidiaire
Nom légal complet de la personne, société ou entité	Date de naissance (j/m/a)	O Subsidialie
	○ Révocable	
Lien avec la personne à assurer (le propriétaire au Québec)	O Irrévocable	Part %
		O Premier
Nom légal complet de la personne, société ou entité	Date de naissance (j/m/a)	Subsidiaire
Trom legal complet de la personne, societé du entité		
Lien avec la nerconne à accurer (le prepriétaire au Québec)	RévocableIrrévocable	Part %
Lien avec la personne à assurer (le propriétaire au Québec)		Part %
Renseignements sur le fiduciaire/administrateur		
Dans toutes les provinces, sauf au Québec, un fiduciaire doit être nommé pour rece Au Québec, le produit payable à un mineur est versé au(x) parent(s) (ou tuteur lég Si vous voulez qu'une autre personne administre le produit de l'enfant, assurez-vou	al, le cas échéant).	lans votre testament
1 ^{er} mineur		
Nom du mineur		
Nom du fiduciaire/de l'administrateur	Lien avec le(s) propriétair	e(s)
2 ^e mineur		
	-	
Nom du mineur		
Nom du fiduciaire/de l'administrateur	Lien avec le(s) propriétair	e(s)
3 ^e mineur		
Nom du mineur		
Nom du fiduciaire/de l'administrateur	Lien avec le(s) propriétais	re(s)

9. VÉRIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Existe-t-il un tiers en ce qui concerne cette propou aura l'usage de la valeur de rachat de la poli Dans l'affirmative, remplissez un Questionnaire	ice ou y aura accès?		Oui On
Conformément à la <i>Loi sur le recyclage des produi</i> doit être vérifiée et la participation de tout tiers do doit avoir un numéro identificateur unique et avoir	oit être déterminée. Pour qu'un doc	cument soit acceptable	à des fins d'identification, i
1^{er} propriétaire Document présenté pour vérifier l'identité :	2 e propri o Document	étaire : présenté pour vérifie	er l'identité :
Certificat de naissance	O Certific	cat de naissance	
) Permis de conduire avec photo et signature	O Permis	de conduire avec pho	oto et signature
) Passeport	O Passep	ort	
O Autre (précisez) :	Autre ((précisez) :	
Numéro du document :	Numéro du	u document :	
Lieu de délivrance Date d'expiratio	n (j/m/a) Lieu de dé	élivrance	Date d'expiration (j/m/a)
10. SITUATION FISCALE DU PROPRIÉTAI	RE AMÉRICAIN		
inancières canadiennes sont tenues par la loi d Canada par des Américains. Ètes-vous un résident américain aux fins d'impôt aux Dans l'affirmative, veuillez soumettre votre numéro d	États-Unis ou un citoyen américain?	1er propriátairo	2º propriétaire Oui Non
NIF aux ÉU. du 1 ^{er} propriétaire	NIF aux ÉU. du 2º p	 propriétaire	
11. INSTRUCTIONS AU SUJET DES PRIME	S ET DE L'ÉTABLISSEMENT		
REMARQUE : La prime type calculée peut être mod pour l'ensemble des garanties demandées dans la (advenant qu'elle n'ait pas été payée lors du dépôt d'instructions contraires ci dessous.	présente proposition, y compris la	prime initiale à l'entré	ée en vigueur de la police
Payeur de prime Qui payera les primes de chaque police souscri Si un payeur de prime n'est pas le propriétaire ou la personne assur	- ·	O Autre (précisez)	
Le paiement de la première prime doit être effe O Paiement par prélèvements automatiques (PPA) Date du retrait demandée (en cocher une): Si aucune date n'est indiquée, la date du retra	mensuels O Chèque (payable e		compagnie d'assurance vie)
Langue de la police et des communications fut	ures	O English	
Pour le PPA mensuel, prélever les primes du : ou Orenseignements bancaires ci-de	Chèque an essous (à remplir uniquement si		soumis) :
N° de domiciliation (5 chiffres)	N° de banque (3 chiffres)_	N° de	e compte
Type de compte : O compte de chè	ques O compte d'épargne		
Nom de l'institution financière			
Adresse			
Ville	Province/Territoire	(Code postal

12. ENTENTE RELATIVE AU PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES (« ENTENTE »)

Aux fins de la présente entente, « Assureur » signifie Foresters, compagnie d'assurance vie; « Police » signifie une police d'assurance établie par l'Assureur et comprend chacun des avenants qui lui sont annexés.

En signant ci-dessous, le payeur atteste être le titulaire du compte indiqué sur le spécimen de chèque ANNULÉ ci-joint ou à la section 11 de la présente proposition et accepte que :

- 1. En vertu de la présente entente, l'Assureur est autorisé à effectuer des prélèvements mensuels sur ce compte ou tout autre compte qui lui serait substitué ou qui serait identifié ultérieurement par le payeur afin de s'acquitter de la prime et des frais d'assurance de chaque police établie par l'Assureur à la suite du dépôt de la présente proposition;
- 2. L'institution financière de laquelle les prélèvements doivent être effectués est autorisée à traiter tous les prélèvements de l'Assureur comme si le payeur les avait effectués lui-même;
- 3. L'Assureur se réserve le droit de déterminer la date et le montant du premier prélèvement, le cas échéant, pour chacune des polices qu'il établit, et que les montants des prélèvements subséquents peuvent varier;
- 4. La présente entente entre en vigueur immédiatement et le restera jusqu'à sa résiliation, ce que le payeur ou l'Assureur peuvent faire en tout temps en remettant un avis d'au moins 30 jours à l'autre partie. Le payeur peut obtenir un formulaire d'annulation ou de plus amples renseignements sur son droit d'annuler une entente de PPA auprès de son institution financière ou sur www.cdnpay.ca;
- Si les fonds ne sont pas disponibles en raison d'une insuffisance de fonds, l'Assureur peut, à sa discrétion, prélever du compte du payeur, à la prochaine date de prélèvement prévue, le montant des fonds insuffisants applicable à chaque police alors en vigueur;
- 6. Le payeur dispose de certains droits de recours si un prélèvement n'est pas conforme à la présente entente. Par exemple, le payeur a le droit de recevoir le remboursement de tout prélèvement qui n'est pas autorisé ou conforme à la présente entente. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de recours, le payeur peut communiquer avec son institution financière ou consulter www.cdnpay.ca; et
- Le payeur peut communiquer avec l'Assureur à son adresse et son numéro de téléphone : À l'attention de Services aux propriétaires de police Foresters, 789, ch. Don Mills, Toronto, ON M3C 1T9, 800 828-1540

Les prélèvements mensuels relatifs à la présente entente sont : O d'ordre personnel O d'ordre professionnel

Le payeur renonce au droit de recevoir un préavis du montant et de la date du premier prélèvement et de toute modification du montant du prélèvement requis pour la prime, ou des frais pour chacune des polices en vigueur, ou de la modification du montant requis par le payeur par quelque moyen que ce soit.

Le titulaire du compte bancaire doit signer l'entente de PPA avec le nom figurant sur les dossiers bancaires du compte visé.

	·						
Sign	ature du titulaire du compte	Date (j/m/a)	Signature du cotitulaire du	compte		Date (j/m/a)
13.	PROPOSITION D'ASSURANCE I Dans cette section, « vous » et « vo		llement les personnes assurées	1 et 2, i	dentifiées	à la secti	ion 1.
				1 ^{re} pers	onne	2e perso	onne
1.	Avez-vous plus de 65 ans?			O oui	O non	O oui	O non
2.	Une proposition d'assurance sur vo	tre tête a-t-elle déjà été s	urprimée, refusée ou modifiée?	O oui	O non	O oui	O non
3.	Avez-vous déjà eu un traitement, ı	une indication, un signe ou	un symptôme de cancer,	O oui	O non	O oui	O non
	tumeur, AVC, cardiopathie, trouble	ou maladie des vaisseaux	sanguins, diabète, perte de la				
	parole, perte d'un membre, brûlure	es graves, surdité, cécité, t	rouble rénal, hépatique ou				
l	pulmonaire courant ou récurrent, r	naladie d'Alzheimer, malac	lie de Huntington, maladie de				
	Parkinson, ou de maladie ou troubl	e du système nerveux?					
4.	Avez-vous déjà eu, ou vous a-t-on	déjà dit que vous aviez, le	e virus de l'immunodéficience	O oui	O non	O oui	O non
	humaine (VIH), un test de VIH pos	itif ou un trouble ou une n	naladie du système immunitaire?				
5.	Au cours des deux dernières année	es, avez-vous été hospitali	sé?	O oui	O non	O oui	O non
6.	Avez-vous connaissance d'un symp	otôme, d'une maladie ou d	une affection pour lequel vous				
l	n'avez pas encore sollicité un avis	médical, ou pour lequel un	examen ou un traitement est	O oui	O non	O oui	O non
	recommandé, prévu ou en attente,	ou pour lequel un examer	n a été effectué sans que les				
	résultats en soient encore connus?						

Sous réserve des dispositions de la Note de couverture provisoire (NCP), Formulaire 105939 FR, une couverture provisoire sera accordée à la personne assurée dans la mesure où toutes les conditions préalables énoncées ci-dessous seront remplies :

- 1. Que la personne assurée ait plus de 14 jours à la date à laquelle la présente note de couverture provisoire est signée par le conseiller.
- 2. Que, dans le cas de cette personne assurée, la réponse à chacune des questions de la section 13 ci-dessus soit négative et que ces réponses soient véridiques.
- 3. Qu'au moins un douzième du montant total de la prime annuelle de chaque police demandée soit fourni avec la proposition par chèque ou prélèvement automatique honoré sur présentation à l'institution financière de laquelle il doit être prélevé.
- 4. Que chaque personne assurée, ou père, mère ou tuteur légal, et chaque propriétaire aient signé la proposition à la date à laquelle le conseiller a signé la Note de couverture ou avant.

Si l'un des prérequis n'est pas satisfait, aucune couverture provisoire ne peut entrer en vigueur pour cette personne assurée, même si une Note de couverture provisoire a été remise au propriétaire du contrat et même si une prime a été versée à l'Assureur ou a été prélevée par celui-ci.

14. ENTENTE

« Proposition » signifie la présente proposition d'assurance vie entière sans participation simplifiée. « Je/moi » signifie, individuellement, chaque personne identifiée dans le présent formulaire en tant que personne assurée, propriétaire du contrat, ou père, mère ou tuteur légal signant la présente proposition au nom de l'enfant mineur. « Personne assurée » fait référence à la personne assurée dans la présente proposition. « Assureur » fait référence à Foresters, compagnie d'assurance vie. « Propriétaire » fait référence au propriétaire dans la présente proposition. « Police » signifie une police établie par l'Assureur et inclut chaque avenant y étant joint.

En signant la présente proposition, je conviens que :

- 1. Les déclarations et les réponses contenues dans la présente proposition, ainsi que les autres preuves d'assurabilité que j'ai signées ou fournies, sont véridiques et complètes, et que l'Assureur s'y fiera pour décider d'établir ou non une police.
- 2. Une police établie par l'Assureur, le cas échéant, n'entrera en vigueur que selon les conditions inhérentes à cette police, susceptibles d'inclure des facteurs comme la date à laquelle la proposition a été approuvée, la date d'établissement de la police, le paiement de la première prime, et sous réserve qu'il n'y ait eu aucun changement quant au statut d'assurabilité eu égard aux conditions énoncées dans la Police.
- 3. Aucun conseiller, médecin examinateur ou autre personne ne peut déterminer qu'une réponse ou information incomplète ou fallacieuse est acceptable et sans effet, ni n'est fondé du pouvoir, à l'exception du président et du secrétaire général de Foresters, compagnie d'assurance vie, ou de leurs successeurs à ces postes, d'élaborer, de modifier ou de libérer une police.
- 4. La langue de chaque police établie en conséquence de cette proposition et toute la correspondance s'y rapportant sera la même que celle de la présente proposition, sauf indication contraire à la section 11.
- 5. Une couverture provisoire, le cas échéant, est assujette à la Note de couverture provisoire (NCP) et au reçu qui accompagne le formulaire 105938 FR, incluant les conditions préalables sans égard aux faits a) que la note de couverture provisoire ait ou non été remise à l'assuré ou au propriétaire du contrat, et b) que la prime ait ou non été versée, de quelque manière que ce soit, avec le dépôt de ce formulaire de demande, ou que la prime ait été ultérieurement prélevée par l'Assureur.
- 6. J'ai reçu une copie de la page des Avis importants.

Je comprends et conviens également que :

- 1. Les changements ou corrections apportés à la présente proposition par l'Assureur, le cas échéant, sont réputés avoir été entérinés par le propriétaire de contrat si la police expédiée à l'assuré ou au propriétaire de contrat n'est pas retournée par celui-ci à l'Assureur au cours de la période de résiliation. Ces changements ou corrections peuvent avoir été effectués directement sur la présente proposition, ou au moyen d'une modification apportée à celle-ci.
- 2. La présente proposition et les documents afférents peuvent également être remplis, signés ou transmis à l'Assureur vocalement ou par des moyens électroniques, notamment par courriel ou télécopieur.
- 3. L'Assureur peut communiquer avec moi et m'envoyer des messages, y compris des messages préenregistrés et des messages texte, ainsi que m'appeler et me laisser des messages au moyen d'un système de composeur automatique, en utilisant le(s) numéro(s) de téléphone, y compris les numéros de services sans fil, fournis dans la présente proposition ou ultérieurement.
- 4. Si j'ai fourni une adresse de courriel courante ou d'autres coordonnées électroniques dans la présente proposition ou ultérieurement, chaque assureur peut utiliser cette adresse de courriel ou ces coordonnées pour m'envoyer électroniquement des messages, des renseignements ou des documents se rapportant, directement ou indirectement, à la présente proposition, à une personne assurée, à la police, à l'adhésion, à un événement, à un bénéfice, à une demande de règlement, à l'administration ou à d'autres produits et services.
- 5. Les employés de Foresters, compagnie d'assurance vie, fournisseurs de services, représentants, réassureurs et leurs fournisseurs de services peuvent se trouver à l'extérieur du Canada. Par conséquent, vos renseignements personnels pourraient être assujettis aux lois d'autres territoires de compétence et divulgués en réponse à des demandes ou exigences d'une instance gouvernementale, d'un tribunal ou d'un organisme d'application de la loi dans ces pays.

15. AUTORISATION

16. SIGNATURES

Les définitions suivantes s'appliquent aux fins de la présente autorisation : « proposition », « je et moi », « personne assurée », « Assureur », « propriétaire » et « police » ont les mêmes significations que celles qui leur sont attribuées à la section « Entente » de la présente proposition. « Personne autorisée » signifie chaque assureur, réassureur, conseiller, agence d'assurance, agent général délégué et intermédiaire de marché lié à la présente proposition ou à la police, ainsi qu'à leurs société mère, sociétés affiliées et représentants autorisés respectifs et aux personnes fournissant des services en leur nom relativement aux fins autorisées ou à la présente proposition, à la police, à une demande de règlement, à une adhésion ou à la gestion des activités respectives de chacun. « Enfant autorisé » signifie la personne pour qui je fais la présente proposition d'assurance, qui a moins de 16 ans (18 au Québec) et au nom de qui je signe la présente proposition en ma qualité de père, de mère ou de tuteur légal. « Fins autorisées » signifient l'évaluation, le service ou l'administration de la protection d'assurance, de chaque police, demande de règlement ou bénéfice de l'adhésion; la vérification de l'identité, la révision, l'analyse de perte de données, la conformité; la déclaration aux fins d'impôt; l'information sur les bénéfices de l'adhésion; l'évaluation et l'offre d'autres produits et services; ou toute autre fin exigée ou permise par la loi.

Votre consentement en relation avec l'offre d'autres produits et services est facultatif. Si vous ne désirez pas consentir à cette fin, cochez ici O ou écrivez à notre chef de la protection des renseignements personnels à Foresters, 789, chemin Don Mills, Toronto, ON M3C 1T9.

En signant la présente proposition, j'autorise, en mon nom et au nom d'un enfant autorisé, la collecte, l'utilisation et la divulgation de mes renseignements et de ceux de chaque enfant autorisé comme suit : aux fins autorisées par les personnes autorisées et entre elles, et entre les professionnels de la santé, médecins, hôpitaux, cliniques, établissements de santé, employeurs, organismes gouvernementaux, services provinciaux des regimes d'assurance-maladie et des véhicules à moteur, entités d'assurance, MIB Inc., pharmacies, gestionnaires de régimes d'assurance médicaments, gestionnaires des avantages sociaux, institutions financières, agences d'enquête ou de renseignements sur les consommateurs, organismes d'application de la loi, assureurs, réassureurs, bénéficiaire, demandeur; l'Assureur peut fournir un bref rapport à mon sujet et au sujet de chaque enfant autorisé à MIB, Inc. (connu anciennement sous le nom de Medical Information Bureau [Bureau de renseignements médicaux]), même dans le cas où la présente proposition serait annulée ou retirée.

Chaque personne ayant signé la présente autorisation peut révoquer celle-ci au moyen d'un avis écrit à l'assureur. Toutefois, cette révocation ne touchera pas la ou les actions entreprises avant la réception de l'avis et n'empêchera pas l'Assureur d'utiliser les renseignements personnels afin d'administrer une police, de faire rapport à MIB, Inc. (connu anciennement sous le nom de Medical Information Bureau [Bureau de renseignements médicaux]), de fournir des renseignements sur les bénéfices de l'adhésion ou d'administrer ces bénéfices.

Je comprends et conviens que ma signature ci-dessous s'applique à cette proposition intégrale et aux fins s'y rapportant.

X		
Signature de la 1 ^{re} personne assurée	Signée dans la province/le territoire	Date (j/m/a)
X		
Signature de la 2 ^e personne assurée	Signée dans la province/le territoire	Date (j/m/a)
X		
Signature du 1 ^{er} propriétaire (s'il n'a pas déjà signé ci-dessus)	Signée dans la province/le territoire	Date (j/m/a)
X		
Signature du 2 ^e propriétaire (s'il n'a pas déià signé ci-dessus)	Signée dans la province/le territoire	Date (i/m/a)

17. RAPPORT DU CONSEI	LLER	
Renseignements sur le cor	nseiller	
Nom du conseiller (prénom	n, 2 ^e prénom, nom)	
Code du conseiller	Code de l'agence	Partage %
Nom du conseiller (prénor	n, 2 ^e prénom, nom)	
Code du conseiller	Code de l'agence	Partage %
Nom du conseiller (prénon	n, 2 ^e prénom, nom)	
Code du conseiller	Code de l'agence	Partage %
Renseignements sur l'AGD		
Agent général délégué		Apposer le timbre de l'AGD, le cas échéant
		Certeant
Code d'AGD		
Nom de la personne-resso	urce au bureau de l'AGD	
Numéro de téléphone de la	a personne-ressource	
Adresse de courriel de la p		
Lien avec la personne assu		re personne assurée 2e personne assurée
	naissez-vous chaque personne assurée? _	
	es personnes assurées, quelle est la nature de présente proposition? O Propriétaire O P	
<u>^</u>		autre (précisez) :
	s faits non divulgues dans la presente propos 'affirmative, fournissez les détails :	sition qui pourraient influer sur l'assurabilité O Oui O Non
Cette police est-elle souscrite da	ans l'intention d'en transférer la propriété? Da	ans l'affirmative, fournissez les détails :
Signature du conseiller qui	i a rempli la présente proposition et	lo rapport du consoillor
		Avis importants et une déclaration de divulgation indiquant les
	ue je reçois une commission pour le placemen onnelle sous forme de bonis, de participation à	It de contrats d'assurance vie et maladie grave, et que je peux
J'ai aussi divulgué tout conflit d'ir	ntérêts réel ou potentiel dans le cadre de cette	e transaction.
		exacts et complets. Je ne possède aucun autre renseignement rance qui n'a pas été divulgué dans la présente proposition ou
dans le rapport du conseiller.		· · · · ·
aux pièces d'identité originales qu	ui m'ont été présentées. J'ai pris des mesures	ntification fournis dans la présente proposition correspondent raisonnables pour déterminer si chaque propriétaire agit au
nom d'un tiers. Si je soupçonne d dans des délais satisfaisants.	u'un tiers non divulgué est en cause, j'enverr	ai des détails par courriel à compliancecda@foresters.com
X		
Signature du conseiller		Date (j/m/a)
X		
Signature du superviseur de la fo	ormation, le cas échéant	Date (j/m/a)
X		
	ce, si différent du conseiller ci-dessus,	Date (j/m/a)

VEUILLEZ DÉTACHER ET REMETTRE À LA PERSONNE ASSURÉE

IMPORTANT: AVIS CONCERNANT MIB

Les renseignements concernant votre assurabilité seront traités de façon confidentielle. Nous ou nos réassureurs pourrons toutefois envoyer un bref compte rendu à ce sujet à MIB Inc., précédemment connu sous le nom de Medical Information Bureau (Bureau de renseignements médicaux), un organisme sans but lucratif regroupant les compagnies d'assurance vie et effectuant un échange de renseignements pour le compte de ses membres. Si une personne désignée dans cette proposition présente une proposition à une autre société membre de MIB en vue d'obtenir une assurance vie, invalidité ou maladie, ou si une demande de règlement lui est soumise, MIB lui fournira sur demande les renseignements figurant dans ses dossiers. Sur réception d'une demande de votre part, le MIB vous divulguera tous les renseignements figurant dans votre dossier. Si vous doutez de l'exactitude de ces renseignements, vous pouvez communiquer avec le MIB pour demander une rectification. L'adresse du MIB est : MIB, 330, av. University, Toronto, ON M5G 1R7. Son numéro de téléphone est le 416 597-0590, et l'adresse de son site Web est www.mib.com.

IMPORTANT: VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET VOTRE VIE PRIVÉE

Le respect de votre vie privée est important pour Foresters. Nous conserverons vos renseignements personnels dans un dossier confidentiel qui sera utilisé dans nos bureaux dans le but de vous fournir nos produits et services, ainsi que des renseignements sur l'adhésion à Foresters. Les renseignements contenus dans votre dossier seront continuellement collectés, utilisés et divulgués par Foresters, ses employés, réassureurs, agents, représentants, fournisseurs de services ou consultants professionnels afin de déterminer votre admissibilité à nos produits et services; d'évaluer et d'administrer les demandes de règlement; d'administrer votre police et de répondre à vos questions; de vous renseigner sur les bénéfices de l'adhésion et de vous les fournir; de vous fournir des renseignements au sujet des produits, services ou bénéfices de membre pouvant répondre à vos besoins; de nous aider à améliorer continuellement nos services et à concevoir des programmes pour nos membres; ainsi que tel qu'il est décrit dans la section Autorisation de la proposition d'assurance vie entière sans participation simplifiée que vous avez signée. Nous restreindrons l'accès à votre dossier à nos employés, fournisseurs de services, représentants, sociétés affiliées et réassureurs qui ont besoin des renseignements dans l'exercice des fonctions qu'ils exercent en notre nom, et à toute personne ou organisation à qui vous avez donné votre consentement. Nos employés, fournisseurs de services, représentants, réassureurs et leurs fournisseurs de services peuvent se trouver à l'extérieur du Canada. Par conséquent, vos renseignements personnels pourraient être assujettis aux lois d'autres territoires de compétence et divulgués en réponse à des demandes ou exigences d'une instance gouvernementale, d'un tribunal ou d'un organisme d'application de la loi dans ces pays. Vous pouvez avoir accès aux renseignements personnels que nous détenons dans votre dossier et, au besoin, les faire rectifier. Vous pouvez aussi nous demander de vous envoyer des renseignements sur nos produits, services ou bénéfices de membre. Il vous suffit de nous écrire à Foresters, 789, chemin Don Mills, Toronto, ON, M3C 1T9. Pour consulter notre plus récente Politique de confidentialité, veuillez visiter notre site Web à www.foresters.com.

VEUILLEZ DÉTACHER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE DU CONTRAT S'IL N'EST PAS LA PERSONNE ASSURÉE

AVIS IMPORTANTS

DÉCLARATION DE DIVULGATION DU CONSEILLER

Le conseiller identifié dans le proposition d'assurance vie entière sans participation simplifiée est un conseiller en assurance agréé indépendant, dûment autorisé par l'Assureur, Foresters, compagnie d'assurance vie, à recevoir la présente proposition pour le produit d'assurance identifié, offert par l'Assureur. Si l'Assureur établit une police en réponse à la proposition, le conseiller pourra recevoir une rémunération dudit assureur pouvant inclure une commission de première année ou une commission de service annuelle, des bonis, la participation à des congrès ou d'autres récompenses.

PRISE D'UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la couverture d'assurance qui vous convient, vous pouvez consulter un exemple de police à **foresters.com/fr-ca/pour-les-conseillers/exemple-de-contrats.** Votre conseiller en assurance est aussi en mesure de répondre à toutes vos questions.

À PROPOS DE FORESTERS

Depuis plus de 140 ans, Foresters partage sa santé financière avec ses membres et leurs collectivités. Ces seize dernières années, notre solidité financière a été cotée « A » (Excellent) par la société A.M. Best. Cette notation indépendante évalue notre capacité à régler les réclamations qui nous sont présentées, mais ne s'applique pas à la performance des produits d'investissement. Il s'agit toutefois d'une importante mesure de notre force et de notre stabilité. Une cote de « A » (Excellent) est attribuée aux sociétés qui jouissent d'une forte capacité d'honorer leurs obligations courantes envers les titulaires de police et affichent un bilan solide, un excellent rendement d'exploitation et un profil d'entreprise remarquable, suivant les normes établies par la société A.M. Best. A.M. Best attribue des cotes entre A++ et F, A++ et A+ correspondant à des cotes supérieures, tandis que A et A- sont des cotes excellentes. Lors de l'attribution de cette cote le 18 août 2016, A.M. Best a déclaré que les perspectives de Foresters étaient « stables », ce qui veut dire que la cote attribuée ne devrait pas changer dans un avenir immédiat si notre solidité financière est maintenue et que le volume de nos affaires augmente. Visitez ambest.com pour obtenir les cotes les plus récentes.

Foresters est bien plus qu'un fournisseur d'assurance vie. Nous n'avons pas d'actionnaires. Nous investissons plutôt dans vous, votre famille et les collectivités. Notre objectif consiste à favoriser le bien-être des familles par l'entremise de produits d'assurance vie de qualité, de bénéfices de membre uniques et d'activités communautaires inspirantes. Les bénéfices de membre de Foresters sont des avantages non contractuels, assujettis aux exigences d'admissibilité et aux limitations particulières aux bénéfices, et peuvent être modifiés ou annulés sans préavis. Pour en savoir plus, visitez foresters.com.

Définitions

« Personne assurée » et « propriétaire » signifient respectivement chaque personne désignée comme personne assurée ou propriétaire à la section 1 de la présente proposition. « Proposition » signifie la proposition d'assurance vie entière sans participation simplifiée dûment signée par chaque personne assurée ainsi que le propriétaire du contrat, ou dûment signée en leur nom. « Note de couverture » signifie la présente Note de couverture et accusé de réception. « Assureur » signifie Foresters et Foresters, compagnie d'assurance vie.

Conditions préalables à l'assurance provisoire

Sous réserve des dispositions de la présente Note de couverture, l'assurance provisoire sera fournie à une personne assurée si chacune des conditions préalables suivantes est remplie :

- 1. Que la personne assurée ait plus de 14 jours à la date à laquelle la présente Note de couverture provisoire est signée par le conseiller.
- 2. Que toutes les réponses aux questions sur cette personne dans la section sur la proposition d'assurance provisoire soient négatives et véridiques.
- 3. Qu'au moins 1/12 du montant total de la prime annuelle de chaque police demandée soit fourni avec la proposition par chèque ou prélèvement automatique honoré sur présentation à l'institution financière de laquelle il doit être prélevé.
- 4. Que chaque personne assurée et propriétaire aient signé la proposition à la date à laquelle le conseiller a signé la Note de couverture ou avant.

Si une ou plusieurs conditions préalables ne sont pas remplies, l'assurance provisoire n'entrera pas en vigueur, même si la présente Note de couverture est remise à une personne assurée ou à un propriétaire et la prime a été acquittée ou si nous avons perçu une prime.

Début et fin de l'assurance provisoire

Si toutes les conditions préalables sont remplies, l'assurance provisoire aux termes de la présente Note de couverture entrera en vigueur à la date et à l'heure auxquelles la présente entente sera signée, et elle prendra fin automatiquement à la première des éventualités suivantes, telles qu'elles sont indiquées dans les dossiers de l'Assureur :

- a. le 90e jour de la date d'entrée en vigueur de la présente assurance provisoire;
- b. la date à laquelle l'assurance entre en vigueur en vertu de la police demandée;
- c. la date à laquelle une police, autre que celle demandée, est offerte par l'Assureur;
- d. la date à laquelle la proposition est retirée, annulée, suspendue ou refusée, verbalement ou par écrit;
- e. la date la plus tardive entre la date à laquelle l'Assureur envoie au propriétaire un avis de résiliation de la Note de couverture et la date dudit avis de résiliation; et
- f. la date à laquelle le chèque remis avec la proposition ou le prélèvement automatique n'est pas honoré sur présentation.

Conditions et exclusions

La présente Note de couverture provisoire (NCP) sera nulle et non avenue et la responsabilité de l'Assureur se limitera au remboursement des versements reçus par l'Assureur en rapport avec la proposition, advenant a) qu'il y ait fraude, fausses déclarations influant sur l'opinion du risque ou omission volontaire dans la proposition ou dans un document présenté comme preuve d'assurabilité; ou b) que la mort découle de l'une ou l'autre des cause suivantes : un suicide ou une tentative de suicide, respectivement; l'automutilation; l'ingestion ou l'administration volontaire ou involontaire d'un médicament, qu'il ait été prescrit ou non; un état lié à la consommation d'alcool ou de drogue.

Entente intégrale

La présente Note de couverture contient toutes les modalités de l'assurance provisoire. Personne, y compris le conseiller, n'est autorisé à lever, amender ou modifier les dispositions de la présente Note de couverture.

Versement des prestations

Sous réserve des conditions de cette Note de couverture provisoire (NCP), si la personne assurée décède alors que la présente NCP est en vigueur, l'Assureur versera le maximum déterminé, en vertu de cette NCP et de toute autre couverture provisoire de la personne assurée en vigueur auprès de l'Assureur à la date de décès de la personne assurée, à raison de 500 000 \$ ou du montant d'assurance vie sélectionné dans la proposition, selon la moindre de ces deux sommes. La somme à payer sera versée aux bénéficiaires désignés dans la proposition.

La somme de \$ a	\$ a été versée ou autorisée lorsque la proposition a été remplie et signée.			
	X			
Nom du conseiller	Signature du conseiller	Date (j/m/a)		



L'Ordre Indépendant des Forestiers (Foresters) Foresters, compagnie d'assurance vie789, ch. Don Mills Road, Toronto, ON M3C 1T9
800 828-1540

La Financière Foresters et Foresters sont les noms commerciaux et les marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, Canada M3C 1T9) et de ses filiales.